

Comment œuvrer collectivement à la préservation de notre espace informationnel en ligne ?

**SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE
ORGANISÉE PAR RENAISSANCE NUMÉRIQUE
LE 17 NOVEMBRE 2021**

La révolution numérique a un impact considérable sur la façon dont nous accédons à l'information. Outre la télévision, la radio, ou les sites web d'organes de presse, l'information est désormais largement accessible via les plateformes de médias sociaux¹. Elle a également un impact sur la manière dont l'information est produite et diffusée, ainsi que sur la relation entre les « producteurs » et les « consommateurs » d'information. Avec l'avènement des plateformes basées sur des contenus générés par les utilisateurs, les internautes eux-mêmes sont devenus des producteurs et diffuseurs d'information, au même titre que les journalistes, les acteurs institutionnels, les chercheurs, etc. Grâce à la possibilité de « liker » et de partager facilement des messages ou des articles sur les réseaux sociaux, nous sommes également tous devenus des promoteurs potentiels de contenus informationnels, qu'ils soient produits par des professionnels ou des amateurs.

¹ Selon une étude de la Fondation Jean-Jaurès et de *Conspiracy Watch* réalisée par l'institut Ifop en 2019, si 36 % des Français qui accèdent à l'information en ligne le font sur les sites des grands médias, 33 % le font via les médias sociaux. Voir : « Les réseaux sociaux première source d'info en ligne chez les personnes sensibles aux théories du complot », *FranceInfo*, 18 février 2019 : https://www.francetvinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/info-franceinfo-les-reseaux-sociaux-premiere-source-d-info-en-ligne-chez-les-personnes-sensibles-aux-theories-du-complot_3191963.html

En conséquence, le cyberspace peut être perçu comme un levier essentiel de nos démocraties, garantissant une plus grande liberté d'expression et un accès plus large à l'information. Mais il peut aussi être dépeint comme un espace dangereux, où règnent les discours haineux, les fausses informations, les théories du complot, les arnaques et autres *clickbait*². Bien que ces pratiques ne soient pas nouvelles, elles ont pris une nouvelle ampleur en ligne, surtout depuis l'avènement des réseaux sociaux. Depuis cinq ans, la lutte contre les « troubles informationnels »³ a ainsi pris une place considérable dans le débat public, tant en France qu'à l'étranger. De la diffusion de la propagande anti-Clinton par un grand nombre de protagonistes russes sur les réseaux sociaux pendant l'élection présidentielle américaine de 2016⁴, à l'émergence du mouvement QAnon, en passant par la diffusion du documentaire *Hold Up*⁵ en novembre 2020, et le comportement de l'ancien président Donald Trump, encourageant les groupes haineux et la violence politique après la victoire de Joe Biden⁶ en janvier 2021... toute une chaîne d'événements a progressivement conduit les gouvernements, les entreprises, et les organisations de la société civile à prendre des mesures visant à protéger et préserver l'espace informationnel en ligne. À cet égard, l'avènement de la pandémie de Covid-19 s'est révélé être un « cas d'école », avec son lot de théories du complot, de déclarations anti-vaccins, d'experts auto-déclarés en épidémiologie, et même de chefs d'État tweetant des conseils périlleux⁷.

Face à une telle situation, la préservation de l'espace informationnel en ligne nécessite avant tout une compréhension claire de l'enjeu. Les « troubles informationnels », tels qu'ils ont été définis par les chercheurs Claire Wardle et Hossein Derakhshan, se présentent sous diverses formes qui appellent chacune des considérations et des mesures différentes : la désinformation (une information fautive et délibérément produite

2 Un *clickbait*, aussi appelé « piège à clics » ou « attrape-clics » en français, est un contenu web destiné exclusivement à attirer le maximum de passages d'internautes afin de générer des revenus publicitaires en ligne, au mépris de toute autre considération.

3 Le terme a été inventé par les chercheurs Claire Wardle et Hossein Derakhshan, qui identifient la més-information, la désinformation et la mal-information comme étant les trois éléments des troubles informationnels. Voir : Wardle, C. et Derakhshan, H. (2017), "Information disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making", 109 pp.: <https://edoc.coe.int/fr/medias/7495-information-disorder-toward-an-interdisciplinary-framework-for-research-and-policy-making.html>

4 "Here's What We Know So Far About Russia's 2016 Meddling", *Time*, 18 avril 2019: <https://time.com/5565991/russia-influence-2016-election/>

5 Ce documentaire français fait la synthèse d'une grande partie des théories du complot et des fausses informations qui circulent autour de la pandémie de Covid-19.

6 "Donald Trump is the accelerator", *Vox*, 9 janvier 2021: <https://www.vox.com/21506029/trump-violence-tweets-racist-hate-speech>

7 "Trump's Suggestion That Disinfectants Could Be Used to Treat Coronavirus Prompts Aggressive Pushback", *The New York Times*, 24 avril 2020: <https://www.nytimes.com/2020/04/24/us/politics/trump-inject-disinfectant-bleach-coronavirus.html>

pour nuire), la més-information (une information fautive ou qui se révèle fautive mais qui n'a pas pour intention première de nuire et s'inscrit dans le cadre de la recherche de la vérité et du bien commun) et la mal-information (un contenu qui se base sur un élément de vérité ou de réalité mais avec l'objectif explicite ou latent de nuire)⁸. Alors que la més-information consiste en de fausses informations diffusées sans intention de tromper, la désinformation consiste à partager sciemment des informations erronées.

Résister à ce mouvement nécessite également des efforts de la part de tous les acteurs concernés. Bien que les outils technologiques, comme les algorithmes de filtrage des contenus ou les mécanismes de signalement et de notification, puissent avoir un rôle à jouer, leur efficacité reste limitée⁹. Ils ne traitent, par ailleurs, qu'une partie du problème. Le cyberspace offre à chacun la possibilité de produire et de partager des informations. Ainsi, tous les acteurs impliqués dans la production et le partage de ces informations, y compris les médias, les plateformes en ligne, les acteurs privés, les intermédiaires, les personnalités publiques, les gouvernements, la société civile et même les citoyens, ont – dans une mesure plus ou moins grande – une responsabilité dans la préservation de cet espace. Au vu de l'ampleur, de la complexité et du périmètre de l'enjeu, des efforts isolés ne peuvent suffire. Il apparaît ainsi primordial de trouver les moyens de collaborer à la réalisation de cet objectif commun.

C'était précisément le sujet de la table ronde organisée par Renaissance Numérique dans le cadre de la conférence "Covid-19 Mis/Disinformation : Addressing the Viral Challenge" organisée par l'ambassade du Royaume-Uni à Paris le 17 novembre 2021. Pour aborder les aspects pratiques de la façon dont nous pouvons collectivement œuvrer à la préservation de notre espace informationnel en ligne, le think tank a réuni **Mari Durban**, responsable de la politique de lutte contre la désinformation au ministère britannique du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports (DCMS), **Camille Grenier**, responsable des opérations au Forum sur l'information et la démocratie, et **Rahaf Harfoush**, anthropologue du numérique et membre du Conseil national du numérique (CNNum).

8 Pour en savoir plus, voir : Renaissance Numérique (2018), « Fake news ? Faire face aux troubles informationnels à l'ère numérique », 55 pp. : https://www.renaissancenumerique.org/system/attach_files/files/000/000/155/original/RN-NOTE_FAKE_NEWS_23mars2018.pdf?1521799239

9 Pour en savoir plus, voir : Renaissance Numérique (2020), « Modération des contenus : renouveler l'approche de la régulation », 62 pp. : https://www.renaissancenumerique.org/system/attach_files/files/000/000/280/original/RenaissanceNumerique_Note_ModerationContenus.pdf?1613557339

Au cours de cette rencontre, les intervenants ont notamment abordé la confusion qui est souvent opérée entre « més-information » et « désinformation » et la porosité entre ces termes, qui rend difficile le traitement de ces deux problématiques distinctes. Concernant l'efficacité et la pertinence des actions actuellement menées par les différents acteurs de l'espace informationnel en ligne, ils ont également tenu à revenir sur les principaux obstacles à la lutte contre les troubles informationnels. Ces difficultés relèvent-elles d'un manque d'accès aux données ? D'un manque de responsabilité de certains acteurs ? D'un manque de coopération ? D'un manque d'outils ? D'un manque de littératie ? D'autre chose ? ... Cette synthèse retrace leurs échanges.

1.

Les troubles informationnels : un phénomène multifactoriel et non homogène, qui nécessite une étude approfondie

Un des aspects de la question qui a fait consensus auprès des trois intervenants est le fait qu'avant de proposer des moyens de collectivement lutter contre les troubles informationnels, il est primordial de comprendre ce que sont ces troubles et comment ils fonctionnent. Afin de lutter contre la désinformation, par exemple, il convient de comprendre pourquoi certains individus prennent part à des campagnes de désinformation, comment celles-ci sont diffusées, et comment elles deviennent virales. Comme le mentionne **Rahaf Harfoush**, anthropologue du numérique et membre du Conseil national du numérique (CNNum), il peut y avoir des incitations économiques à diffuser la désinformation¹⁰. Un récent rapport du CNNum a en effet révélé que douze personnes étaient responsables de 65 % des fausses informations diffusées sur Twitter et Facebook au sujet des vaccins contre le Covid-19 entre février et mars 2021, et que toutes avaient une motivation économique à relayer ces fausses informations¹¹.

¹⁰ Pour en savoir plus, voir : Conseil national du numérique (2021), « Récits et contre-récits. Itinéraire des fausses informations en ligne », 91 pp. : https://cnnumerique.fr/files/uploads/2021/CNNum_Dossier-Recits-et-contre-recits-itineraire-des-faussees-informations-en-ligne.pdf

¹¹ Conseil national du numérique (2022), « Civilisation Numérique. Ouvrons le débat ! », p. 56 : https://cnnumerique.fr/files/uploads/2022/Civilisation_num%C3%A9rique.pdf

Les raisons pour lesquelles les individus contribuent à la diffusion de troubles informationnels dépend aussi de qui ils sont et de leurs intentions. À cet égard, **Rahaf Harfoush** cite l'exemple des personnes à l'origine du mouvement QAnon, qui ont certes un agenda économique, mais également un agenda politique et social. Selon l'experte, l'incitation à détériorer la qualité de l'information en ligne varie également selon que les personnes responsables sont russes, chinoises, américaines, européennes, des influenceurs, des responsables politiques, etc.

Un autre élément clé mis en avant par l'anthropologue est que la désinformation concerne avant tout les personnes. Elle se construit sur des communautés qui partagent un langage spécifique, un lien particulier, un sentiment d'appartenance, qui ont une hiérarchie, des *leaders*, etc. Elle est également profondément ancrée dans une certaine culture numérique (celle des « mèmes », des *stories*, de TikTok, etc.). Selon **Rahaf Harfoush**, nous avons désormais dépassé le stade de la communauté « orale » : « *nous sommes dans une communauté multimédia post-orale* » et comprendre comment la désinformation fonctionne et se propage nécessite d'analyser ces communautés complexes (par exemple les groupes Facebook, les serveurs Discord, les conversations WhatsApp) au niveau micro, de l'intérieur.

Enfin, l'experte a souligné le rôle central de la marginalisation dans la propagation de la désinformation. « *Il y a toujours eu des théories du complot, mais elles ont tendance à prospérer en période de crise, de pénurie de logements abordables et d'opportunités professionnelles, de creusement des inégalités, etc. Tout cela est renforcé par la révolution technologique* », a-t-elle noté.

2.

Pourquoi les troubles informationnels sont-ils si difficiles à traiter ?

Pour autant, comprendre la logique qui anime les phénomènes de troubles informationnels n'est qu'une condition nécessaire mais non suffisante. Au-delà de la difficulté d'appréhension de ces problématiques, les intervenants ont souligné plusieurs raisons pour lesquelles le phénomène est si difficile à affronter.

L'une de ces raisons, proposée par **Rahaf Harfoush**, est que la désinformation est parfois diffusée par des personnes, notamment des responsables politiques et des célébrités, qui exercent une grande influence sur leurs communautés. Cela est particulièrement problématique lorsque ces communautés comportent des millions de personnes. « *Comment aborder le fait que certains influenceurs, comme Cardi B¹², puissent tweeter de fausses informations ? Leur influence est considérablement plus importante que celle des « gens ordinaires ».* », se questionne ainsi l'experte.

Le deuxième point soulevé par les intervenants est le fait que, comme les communautés sur lesquelles ils reposent, ces troubles sont évolutifs. En plus de l'espace informationnel public et visible, ils opèrent au niveau micro, dans des groupes et des conversations privées dont les codes changent constamment. Il devient ainsi de plus en plus difficile pour les chercheurs d'analyser le sens de ces communautés, dans la mesure où cela prend de plus en plus de temps de les étudier de l'intérieur. Comme l'explique **Rahaf Harfoush** : « *On ne peut comprendre le langage utilisé que si l'on fait partie de la communauté.* » C'est pourquoi, a-t-elle noté, la détection des signaux précoces et la lutte contre des phénomènes comme la radicalisation nécessitent d'étudier ces phénomènes au niveau micro. Comme l'a souligné **Mari Durban**, responsable de la politique de lutte contre la désinformation au ministère britannique du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports (DCMS), cet aspect évolutif signifie que la réponse au problème doit également être évolutive : « *La nature du problème évolue constamment. Notre réponse collective doit donc évoluer elle aussi* », a-t-elle souligné.

Selon **Mari Durban**, cette complexité est renforcée par d'importantes lacunes en matière de « preuves ». Selon elle, afin de saisir pleinement l'ampleur du phénomène et de mieux comprendre l'impact des mesures prises par les entreprises pour lutter contre les contenus nuisibles sur leurs plateformes, ces dernières devraient mettre à disposition certaines de leurs données : « *Il est essentiel que nous ayons accès aux données pertinentes afin de pouvoir dresser un tableau cohérent de l'environnement informationnel* », a-t-elle noté. Le gouvernement britannique s'efforce actuellement de remédier à ce manque de données. Pour ce faire, il a élaboré un « cadre de mesure des interventions efficaces » en

¹² Cardi B est une chanteuse et auteure-compositrice américaine. Elle compte 117 millions d'abonnés sur Instagram et 20,4 millions d'abonnés sur Twitter.

vue de faire émerger un consensus sur les meilleures données permettant de comprendre l'effet des changements apportés aux politiques des plateformes et des interventions visant à lutter contre la més-information et la désinformation.

La quatrième raison pour laquelle la lutte contre les troubles informationnels est si complexe, selon les intervenants, est que nous sommes face à un problème mondial. Comme l'a souligné la représentante du DCMS, ce n'est pas un problème qui pourra être réglé par un seul gouvernement. Il s'agit d'une problématique d'envergure mondiale, qui nécessite une réponse internationale. Les autres intervenants ont également insisté sur ce point, rappelant que, l'internet n'ayant pas de frontières, les troubles informationnels circulent d'autant plus aisément.

3.

La lutte contre les troubles informationnels nécessite une mobilisation collective et multi-échelles

Pour toutes ces raisons, la préservation de notre espace informationnel en ligne exige une réponse collective et à diverses échelles.

Comme l'ont souligné tous les intervenants, les gouvernements et les autorités publiques en général ont un rôle majeur à jouer ici. À cet égard, **Mari Durban** a mentionné diverses initiatives entreprises par le gouvernement britannique. En mars 2020, une "Counter Disinformation Unit" (cellule contre la désinformation, abrégée CDU en anglais) a été créée au sein du DCMS. La CDU est conçue pour être activée dans les périodes de risque aigu de désinformation. Cela a par exemple été le cas lors des élections européennes et des élections générales britanniques de 2019. Cette cellule rassemble les différentes capacités de veille et d'analyse du gouvernement britannique. Sa fonction principale est de fournir une image complète de l'étendue, de la portée, et de l'impact de la désinformation et de coopérer avec des partenaires pour s'assurer que des mesures appropriées sont prises. **Mari Durban** souligne par ailleurs que le gouvernement britannique a élaboré la *checklist* "SHARE",

qui vise à accroître la résilience des internautes en les encourageant à réfléchir de manière critique aux contenus qu'ils visionnent en ligne¹³. Elle a également rappelé l'importance de la réglementation dans ce domaine. Le gouvernement britannique entreprend des mesures dans ce sens, le DCMS étant à l'origine du nouveau « projet de loi sur la sécurité en ligne »¹⁴, qui vise à introduire un nouveau devoir de diligence qui donnera aux entreprises des responsabilités légales claires pour mettre en place des systèmes et des processus visant à améliorer la sécurité des utilisateurs. Comme l'a souligné la responsable du DCMS, ce nouveau texte de loi obligera les entreprises à définir le contenu autorisé ou non sur leurs services et l'Ofcom (l'autorité de régulation britannique), pourra prendre des mesures d'application de la loi si ce qui apparaît sur leurs plateformes ne correspond pas aux engagements pris vis-à-vis des utilisateurs.

Toutefois, la lutte contre les troubles informationnels ne peut être menée uniquement par les gouvernements. Un large consensus s'est dégagé entre les trois intervenants autour de la nécessité de responsabiliser les entreprises technologiques concernées et de les inciter à mettre en place des mesures visant à préserver l'espace informationnel en ligne. Selon **Mari Durban**, certaines des mesures entreprises par les plateformes pendant la pandémie, qui ont été saluées par le gouvernement britannique, sont encourageantes. L'experte a cité notamment l'élargissement des politiques de més-information et de désinformation, le *fact checking*, le renforcement de la signalisation des contenus faux et trompeurs, et l'introduction de nouvelles restrictions sur la publicité liée au Covid-19 afin d'empêcher la vente de faux médicaments et la promotion de messages anti-vaccination. **Mari Durban** a toutefois souligné que les plateformes avaient encore beaucoup à faire pour s'assurer que leurs politiques et leur mise en œuvre soient adaptées à leurs objectifs, tout en respectant la liberté d'expression. À cet égard, **Rahaf Harfoush** a insisté sur la nécessité de réguler les grandes plateformes et plus précisément d'examiner de plus près leurs modèles de financement qui, selon elle, ont un impact important sur la concurrence dans le marché de l'information.

13 Voir la campagne vidéo "Don't feed the beast" ici : <https://youtu.be/1oGOAOPBEv4>

14 Ce projet de loi est actuellement examiné par une commission mixte de députés et de lords. "Draft Online Safety Bill, Presented to Parliament by the Minister of State for Digital and Culture by Command of Her Majesty", mai 2021: https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/985033/Draft_Online_Safety_Bill_Bookmarked.pdf

Pour **Camille Grenier**, responsable des opérations au Forum sur l'information et la démocratie, la société civile doit également jouer son rôle. La première façon de le faire, a-t-il suggéré, est de contribuer à la sensibilisation, une action qui a été au cœur des activités de Reporters sans frontières (RSF) ces dix dernières années¹⁵. Bien que les récents développements autour des fuites de documents concernant Facebook et l'initiative de la lanceuse d'alerte Frances Haugen aient fait les gros titres récemment, l'impact négatif des modèles économiques de ces acteurs sur l'espace informationnel est maintenant connu depuis de nombreuses années, a-t-il rappelé. Ce qui change, c'est qu'il n'avait jamais été dénoncé à un niveau aussi élevé auparavant. « *Exercer une pression sur les différents acteurs pour qu'ils apportent des changements, y compris sur les directeurs de haut niveau, est sans doute la première chose que nous pouvons faire* », a-t-il noté.

Outre la sensibilisation, **Camille Grenier** souligne également le rôle de la société civile dans la montée en puissance des responsables politiques sur ces questions. Il y a un certain manque de culture numérique parmi les représentants de gouvernements et les élus, a-t-il souligné, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'espace informationnel en ligne, qui est à la fois multidimensionnel et évolutif. Selon lui, les organisations de la société civile qui ont une expertise dans ce domaine peuvent aider à élaborer des réglementations pertinentes.

Elles peuvent aussi contribuer à apporter des solutions, une mission à laquelle RSF se consacre depuis de nombreuses années. En 2018, l'ONG a lancé l'« initiative internationale sur l'information et la démocratie »¹⁶, qui vise à apporter des garanties démocratiques dans l'espace mondial de l'information et de la communication. « *Garantir aux populations un meilleur accès à des informations fiables ne se fera pas uniquement en luttant pour la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Il faut aussi agir sur la structure même de l'espace informationnel en ligne* », a soutenu **Camille Grenier**. Dans le cadre de cette initiative internationale, des principes fondamentaux visant à guider la gouvernance de l'espace d'information et de communication en ligne ont été définis¹⁷, et plusieurs

15 Avant de rejoindre le Forum sur l'information et la démocratie, Camille Grenier était chef de projet de l'initiative internationale sur l'information et la démocratie chez Reporters sans frontières.

16 Pour en savoir plus, voir la page « Information et démocratie » sur le site de RSF : <https://rsf.org/fr/information-et-democratie>

17 Le droit à l'information, la liberté d'expression, la vie privée, la responsabilité et la transparence des pouvoirs. « Déclaration internationale sur l'information et la démocratie », 5 novembre 2018 : <https://rsf.org/fr/la-declaration>

pays travaillent actuellement à leur mise en œuvre. Le Forum sur l'information et la démocratie¹⁸ a été chargé de transposer ces principes fondamentaux dans les cadres réglementaires nationaux, régionaux et internationaux, et de veiller à leur mise en œuvre. Plus récemment, un groupe de travail sur les « infodémies »¹⁹, co-présidé par l'ancienne députée européenne Mariete Schaake et la lauréate du prix Nobel de la paix 2021 Maria Ressa, a été créé dans le cadre de ce Forum. Ce groupe a formulé des recommandations sur la nécessité de se concentrer sur des questions telles que la transparence, la vie privée, l'architecture de la modération des contenus et de la collecte des données, les systèmes de messagerie privée, etc. Lors de la dernière édition du Forum de Paris sur la paix, le Forum sur l'information et la démocratie a dévoilé les premiers noms du « groupe de préfiguration » qui ouvrira la voie à l'Observatoire international sur l'information et la démocratie.²⁰ Ce groupe est co-présidé par l'ancien secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et par Shoshana Zuboff, auteure de *The Age of Surveillance Capitalism* et professeur émérite de la Harvard Business School. L'objectif est de reproduire la logique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)²¹, mais en ce qui concerne l'information et la démocratie.

Mais ce qui ressort avant tout de la discussion, c'est que la préservation de notre espace informationnel en ligne nécessitera des efforts coordonnés et une coopération entre tous les acteurs concernés. À cet égard, **Mari Durban** a souligné l'importance de la collaboration entre les entreprises technologiques, les gouvernements et les universitaires. Elle cite en exemple le « *Counter Disinformation Policy Forum* » (Forum sur la politique de lutte contre la désinformation) organisé par le DCMS, qui a rassemblé des représentants de plateformes de réseaux sociaux, des universitaires, des *fact checkers* et des chercheurs, dans le but d'améliorer la compréhension de l'environnement informationnel, de développer et d'améliorer les réponses à la més-information et à la désinformation, et de préparer l'avenir en développant de meilleures approches et recommandations politiques. Ce forum était un projet pilote de six mois qui s'est terminé en juin 2021. Toutefois, **Mari Durban**

18 Pour en savoir plus sur le Forum, voir : <https://informationdemocracy.org/fr/le-forum/>

19 Forum sur l'information et la démocratie, "Working group on infodemics", Policy framework, novembre 2020 : https://informationdemocracy.org/wp-content/uploads/2020/11/ForumID_Report-on-infodemics_101120.pdf

20 « Sept personnalités rejoignent Angel Gurría et Shoshana Zuboff pour créer l'Observatoire international sur l'information et la démocratie », RSF, 13 novembre 2021 : <https://rsf.org/fr/actualites/sept-personnalites-rejoignent-angel-gurria-et-shoshana-zuboff-pour-creer-lobservatoire-international>

21 Pour en savoir plus sur le GIEC et ses activités, voir : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

a précisé que le DCMS se réunit régulièrement avec les principales plateformes de réseaux sociaux, de manière bilatérale et dans le cadre d'un groupe industriel, afin d'approfondir la compréhension collective des problématiques et des mesures prises pour faire face aux menaces spécifiques de més-information et de désinformation, afin de s'assurer que le problème soit combattu de manière efficace. Dans le cadre de la lutte contre l'« infodémie » découlant de la pandémie de Covid-19, le gouvernement britannique a également travaillé avec les plateformes en ligne pour s'assurer que des informations correctes, provenant du *National Health Service* (ou NHS, le système de sécurité sociale britannique), apparaissent en tête des résultats de recherche, etc.

Selon **Rahaf Harfoush**, qui partage l'avis qu'une coopération entre tous les acteurs de la chaîne apparaît primordiale, le problème doit avant tout être traité à la racine. Puisque les troubles informationnels se nourrissent de la marginalisation et du sentiment d'appartenance à une communauté, nous devons selon elle nous concentrer sur la lutte contre l'exclusion sociale et mener davantage de recherches sur les communautés qui créent et diffusent ces troubles.

Rédaction

Jessica Galissaire, Responsable des études, Renaissance Numérique

Relecture

Jennyfer Chrétien, Déléguée générale, Renaissance Numérique

Renaissance Numérique remercie chaleureusement les intervenants et les participants qui se sont joints à ce débat, ainsi que l'ambassade du Royaume-Uni à Paris pour avoir organisé la conférence - et plus particulièrement Louisa Zanoun, Attachée principale pour la politique des sciences, de la technologie et de l'innovation, pour avoir coordonné l'organisation de la table ronde.



Retrouvez nos publications sur :
www.renaissancenumerique.org
April 2022 - CC BY-SA 3.0

COMMENT ŒUVRER COLLECTIVEMENT
À LA PRÉSERVATION DE NOTRE ESPACE
INFORMATIONNEL EN LIGNE ?